

05/12/2011

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE WEEDON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Weedon, tenue au complexe municipal, lundi, le 05 décembre 2011 à 19 h 30.

Sont présents :

Monsieur le maire :	Jean-Claude Dumas
Mesdames les conseillères :	Renée-Claude Leroux Lisette Traversy
Messieurs les conseillers :	Raynald Breton Julio Carrier Réjean Giard Marc Lavertu

Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Émile Royer, directeur général / secrétaire-trésorier, est présent et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

#1 OUVERTURE DE LA SEANCE

Le maire, Monsieur Jean-Claude Dumas, ouvre la séance à 19 h 32 et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

#2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance régulière du 07 novembre 2011
4. Rapport des comités et du maire
5. Rapport du directeur général
6. Intervention du public dans la salle
7. Acceptation des salaires et des comptes
8. Correspondance
9. Résolutions
 - 9.1 Engagements de crédits
 - 9.2 Demande de dérogation mineure : 1438, chemin du Domaine-Lachance
 - 9.3 Entente de partenariat avec la Caisse Desjardins de Weedon
 - 9.4 Nomination du maire suppléant
 - 9.5 Entretien des trottoirs
 - 9.6 Autorisation de signature – lettre d'entente avec le syndicat
 - 9.7 Québec municipal : adhésion 2012
 - 9.8 Pochettes de la Municipalité de Weedon
 - 9.9 Embauche d'un salarié permanent : journalier-chauffeur
 - 9.10 Lot rénové #3 771 741 (4^e Avenue) – Article 72
10. Varia
11. Période de questions
12. Levée de la séance

2011-220

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit et est adopté.

#3 **ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL**

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 07 novembre 2011;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu de ce procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE,

2011-221 **IL EST PROPOSÉ** par Madame Lisette Traversy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 07 novembre 2011 et que ledit procès-verbal soit et est accepté.

#4 **RAPPORT DES COMITÉS ET DU MAIRE**

Chaque membre du conseil municipal donne un compte rendu du travail effectué dans leurs comités respectifs.

#5 **RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Monsieur Émile Royer dépose le rapport de la situation budgétaire au 30 novembre 2011.

#6 **INTERVENTION DU PUBLIC DANS LA SALLE**

#7 **ACCEPTATION DES SALAIRES ET DES COMPTES**

No Chèque	Nom	Description	Montant
201100966	Quincaillerie N.S. Girard Inc.	essence/ent. bâtiment/mach.	1 632,63
201100967	S.C.A. Weedon	essence/ent. mach. et bât.	2 756,01
201100968	Philippe Gosselin & Ass. Ltée	essence/huile à chauffage caserne	8 049,03
201100969	L. Robert G. Roy Enr.	couverture de risque	440,45
201100970	Hydro-Québec	éclairage des rues	574,55
201100971	Valoris-Régie HSF/Sherbrooke	ordures cook	3 336,03
201100972	Graymont (QC) Inc.	pesée /travaux routier	196,13
201100973	Fonds pensions alimentaires	Remises employeur - ordinaire	196,44
201100974	C.A.R.R.A.	Remises employeur - ordinaire	369,50
201100975	STT Municipalité de Weedon	Remises employeur - ordinaire	180,39
201100976	Caisse Desjardins de Weedon	Remises employeur - ordinaire	750,84
201100977	Receveur Général du Canada	Remises employeur - ordinaire	1 676,39
201100978	Fonds pensions alimentaires	Remises employeur - réduit	697,60
201100979	Fonds Action - CSN	Remises employeur - réduit	1 923,00
201100980	STT Municipalité de Weedon	Remises employeur - réduit	407,81
201100981	Caisse Desjardins de Weedon	Remises employeur - réduit	2 807,48
201100982	Receveur Général du Canada	Remises employeur - réduit	3 117,66
201100985	Ministre du Revenu du Québec	D.A.S. taux réduit octobre	8 403,41
201100986	Ministre du Revenu du Québec	D.A.S. taux ordinaire octobre	4 052,94
201100987	Receveur Général du Canada	pénalité de retard/juin taux régulier	59,36
201100988	Lévis Gagné	autres primes	15,00
201100989	Yan Rodrigue	autres primes	15,00
201100990	Jean-Claude Dumas	frais déplacement élu	462,38
201100991	J. N. Denis Inc.	ent bâtiment/mach. incendie	755,78
201100992	Maison Laplante	loisirs et culture	8 120,00
201100993	STT Municipalité de Weedon	bureau	117,57
201100994	Nicolas Blouin	frais déplacement personnel	191,78
201100995	Bell Mobilité Inc.	h.v. téléphone	175,23
201100996	*Bell Canada	internet usine filtration	130,96

201100997	Bell Canada	compte du mois	838,09
201100998	Bell Mobilité Pagette	incendie communication	181,63
201100999	Hydro-Québec	éclairage public et autres	10 055,94
201101000	Émile Royer	frais déplacement pers.	454,12
201101001	Corpo. dév. écono. Weedon	aide financière	10 000,00
201101003	9206-3643 Québec Inc.	réserve	43 981,65
201101004	Hydro-Québec	éclairage public et +	6 031,10
201101005	Animalerie Petland	t.r. autres	167,43
201101006	Daniel Mercier	achat d'outils	100,09
201101007	Claude Lacroix	autres prime	439,00
Opérations courantes payées			123 860,40
201101008	Cartes Citi Canada Inc.	fourniture de bureau	311,60
201101009	F.Q.M.	frais de poste	41,64
201101010	La Tribune	publicité	272,28
201101011	Infotech	service comptable	410,41
201101012	Fondation Pauline Beaudry	loisirs et culture	20,00
201101013	Me Jeannot Aubert notaire	service juridiques	744,59
201101014	Le Groupe A&A Sherbrooke	photocopieur	171,75
201101015	L'Intermarché de Weedon	articles ménagers	22,51
201101016	Action Solutions Sans Fil V Inc.	incendie comm./voirie comm.	480,71
201101017	C.G.E.R.	clé en main voirie et incendie	43 435,78
201101018	Les Bétons L. Barolet Inc.	travaux routier	4 217,77
201101019	Snap-On Tools	outils	437,02
201101020	JC Bibeau Electricque Inc.	entretien bâtiment/alarme	135,28
201101021	Run Communications Inc.	h.v. téléphone	305,25
201101022	CMP Mayer Inc.	incendie achat équipement	7 777,38
201101023	Fortin Sécurité Médic Inc.	articles de protection	274,03
201101024	John Meunier Inc.	usine épuration St-G.	292,98
201101025	Les Entreprises D.G.Enr.	t.r. autres/balises	512,66
201101026	MMQ	franchise dossier 20 juillet	754,37
201101027	9206-3643 Québec Inc.	travaux routiers	462,82
201101028	Pavage Centre-Sud	asphalte	132 714,40
201101029	Produits Chimiques CCC LTEE	usine épuration entretien	2 867,98
201101030	Laboratoires d'analyse S.M.Inc	analyse eau potable et usées	898,92
201101031	Valoris-Régie HSF/Sherbrooke	ramassage ordures novembre	5 156,78
201101032	Mag Brooke Fourniture Ind.	pièces a/e	32,15
201101033	Corpo. dév. écono. Weedon	subvention finale 2011 corpo	15 000,00
201101034	Sports Loisirs Weedon	subv. finale loisirs Fontainebleau	6 000,00
201101035	Régie inter. sani. des Hameaux	régie sanitaire	13 939,75
201101036	M.R.C. du Haut St-François	téléphonie IP/fibre opt./fourn.info.	919,82
201101037	Propane GRG Inc.	propane garage St-G.	287,46
Opérations courantes à payer			238 898,09
TOTAL :			362 758,49

2011-222

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Réjean Giard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la liste des comptes payés et à payer dont le montant est de 402 799,37 \$ soit et est acceptée :

Salaires payés :	40 040,88 \$
Opérations courantes payées :	123 860,40 \$
Opérations courantes à payer :	238 898,09 \$

Total : **402 799 ,37 \$**

#8

CORRESPONDANCE

1. *MRC du Haut-Saint-François* : Règlement #339-11 afin d'agrandir le périmètre urbain de la Ville de Cookshire-Eaton – secteur Johnville; Règlement #343-11 afin de prévoir des zones tampons entre les zones

industrielles existante non construites et future et leurs voisinages; Règlement #345-11 relativement à la protection des milieux forestiers; Règlement #348-11 afin d'agrandir le territoire urbain de la municipalité de Dudswell (secteur Bishopton); Règlement #351-11 afin d'agrandir le périmètre urbain de la municipalité de La Patrie

2. *Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale* : Prix Hommage bénévolat-Québec 2012
3. *Ministre de la Sécurité publique* : Accusé-réception de la lettre « Inondations fréquentes – rivière Saint-François à Weedon »
4. *Johanne Gonthier, Députée* : Accusé-réception de la lettre adressé au ministre de la Sécurité publique
5. *CSSS du Haut-Saint-François* : Rapport annuel 2010-2011

2011-223

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Julio Carrier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la correspondance soit versée aux archives municipales.

#9

RÉSOLUTIONS

#9.1

ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

ATTENDU QU' il est nécessaire d'effectuer diverses dépenses pour assurer le bon fonctionnement des services municipaux et de procéder à des engagements de crédits;

ATTENDU QUE les sommes requises pour ces dépenses sont prévues au budget de l'exercice financier 2011;

EN CONSEQUENCE,

2011-224

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Lavertu

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil municipal autorise les engagements de crédits ci-joints pour la période de décembre 2011;

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :	500,00 \$
TRANSPORT ROUTIER :	3 600,00 \$
HYGIENE DU MILIEU :	870,00 \$
LOISIRS, PARCS ET CULTURE :	0,00 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE :	0,00 \$
ÉCLAIRAGE PUBLIC :	1 000,00 \$

	5 970,00 \$

#9.2

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE : 1438, CHEMIN DU DOMAINE-LACHANCE

ATTENDU QU' une demande dérogation mineure portant le numéro 2011-10-0001 fut déposée au bureau de la municipalité;

ATTENDU QUE cette demande fait suite à l'émission d'un certificat de localisation et à la non-conformité de l'immeuble existant situé au 1438, chemin du Domaine-Lachance;

ATTENDU QUE la marge de reculs arrière est de 6,71 mètres alors que la marge de recul arrière autorisée dans cette zone est de 10 mètres et que la remise ne respecte pas la distance de 3 mètres avec le bâtiment principal;

ATTENDU QUE la date de construction du bâtiment principal est inconnue et que rien ne confirme que les marges de recul avaient été indiquées au propriétaire;

ATTENDU QUE par la résolution #2011-022, le Comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter cette demande de dérogation mineure;

À CES CAUSES;

2011-225 IL EST PROPOSÉ par Madame Renée-Claude Leroux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la demande de dérogation mineure, portant le numéro 2011-10-0001, à l'effet d'autoriser que la marge arrière soit de 6,71 mètres et que la remise soit à moins de 3 mètres du bâtiment principal pour l'immeuble situé au 1438, chemin du Domaine-Lachance est acceptée.

#9.3 **ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LA CAISSE DESJARDINS DE WEEDON**

ATTENDU QUE que le comité de la Corporation de développement économique et industriel de Weedon recommande des modifications à l'entente de partenariat pour l'année 2012;

ATTENDU QU' un montant maximal de 25 000 \$ par an est versé par la Municipalité de Weedon à la Corporation;

À CES CAUSES;

2011-226 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser la signature de l'entente de partenariat 2012, par le maire, Monsieur Jean-Claude Dumas et que les changements suivants soient apportés aux aides financières accordées, à savoir :

- que toutes les bourses d'encouragement aux études (D.E.S., D.E.P., D.E.C., Bac) soient au montant de 300 \$;
- que pour l'achat d'une maison existante, la prime de 2 000 \$ pour les 18 à 35 ans soit remplacée par une bonification de 500 \$ par enfant de moins de 18 ans, résidant avec les parents qui achètent la propriété.

#9.4 **NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

2011-227 IL EST PROPOSÉ par Madame Renée-Claude Leroux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que Monsieur Marc Lavertu soit et est désignée maire suppléant, afin de siéger au Conseil des maires de la M.R.C. du Haut St-François, et ce jusqu'au 30 avril 2012. Lors de cette période, le maire suppléant procédera, si nécessaire, à la signature de tous les effets de caisse et autres documents relatifs à la municipalité.

#9.5 **ENTRETIEN DES TROTTOIRS**

ATTENDU QUE la Municipalité n'a pas l'équipement nécessaire pour l'entretien hivernal des trottoirs;

ATTENDU QUE la Municipalité désire entretenir les trottoirs les plus utilisés dans la municipalité;

À CES CAUSES;

2011-228 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Lavertu

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que Monsieur Roger Fontaine, sur demande du responsable de la municipalité, procède à l'entretien hivernal des trottoirs de la rue St-Janvier et de la 2^e avenue, correspondant à une longueur totale de plus ou moins 6,8 km. Monsieur Fontaine est rémunéré au tarif de 75\$/ l'heure et fournit l'équipement nécessaire à cette tâche. La municipalité fournit l'abrasif.

#9.6 AUTORISATION DE SIGNATURE – LETTRE D'ENTENTE AVEC LE SYNDICAT

2011-229 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Réjean Giard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la Municipalité de Weedon autorise M. Émile Royer, directeur général, à signer une lettre d'entente avec le syndicat des employés municipaux pour modifier l'article 6-4.03 de la convention collective en vigueur.

#9.7 QUÉBEC MUNICIPAL : ADHÉSION 2012

2011-230 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Julio Carrier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de renouveler, pour l'exercice financier 2012, notre adhésion annuelle à Québec Municipal et ce pour un montant de 500 \$ plus les taxes applicables.

#9.8 POCHETTES DE LA MUNICIPALITÉ DE WEEDON

ATTENDU QUE l'inventaire de pochettes aux couleurs de la municipalité de Weedon est épuisé;

ATTENDU QUE ces pochettes sont utilisées, entre autre, pour la remise des informations aux nouveaux arrivants via le *Comité Weedon-Accueille*;

ATTENDU QU' après vérification, l'imprimerie locale n'est pas en mesure de fournir le modèle exigé ;

À CES CAUSES;

2011-231 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Lavertu

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de commander mille (1 000) pochettes représentatives de Weedon, chez Imprimerie Moreau Inc. Le coût par pochette est de 2,04 \$ plus taxes.

#9.9 EMBAUCHE D'UN SALARIÉ PERMANENT : JOURNALIER-CHAUFFEUR

ATTENDU QUE conformément à la convention collective, l'employeur a affiché le poste durant dix (10) jours ouvrables sur le tableau d'affichage du syndicat;

ATTENDU QUE suite à cet affichage, M. Rock Lemire a déposé une lettre d'intention pour l'obtention du poste;

À CES CAUSES;

2011-232 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que M. Rock Lemire soit embauché à titre de salarié permanent, au poste de journalier-chauffeur, aux conditions de la convention collective en vigueur.

#9.10 LOT RÉNOVÉ #3 771 741 (4^e AVENUE) – ARTICLE 72

ATTENDU QUE selon l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales*, toute voie ouverte à la circulation publique depuis au moins 10 ans devient propriété de la municipalité;

ATTENDU QUE le titre de propriété de l'assiette de la voie publique existante portant le numéro de lot suite à la rénovation cadastrale de 3 771 741(4^e Avenue) doit être régularisé;

ATTENDU QU' une copie du plan de la réforme concernant ce lot a été déposée au bureau municipal;

ATTENDU QUE la description dudit lot sera publiée deux fois dans un journal diffusé sur son territoire;

À CES CAUSES ;

2011-233

IL EST PROPOSÉ par Madame Lisette Traversy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte de régulariser le titre de propriété du lot 3 771 741 (4^e Avenue);

QUE Me Charles Gagnon, notaire désigné par la S.C.H.L., soit mandaté pour publier aux registres fonciers une déclaration se référant aux articles de la Loi;

QUE Monsieur Jean-Claude Dumas, maire et Monsieur Émile Royer, directeur-général sont autorisés à signer tous les documents à cet effet;

QUE l'ensemble des frais occasionnés par cette régularisation sera assumé par la S.C.H.L.

#10

VARIA

#11

PÉRIODE DE QUESTIONS

Question sur l'affichage « piste cyclable » sur le chemin de Fontainebleau

#12

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2011-234

À 20h08, Monsieur Julio Carrier propose la levée de cette séance ordinaire.

Émile Royer, g.m.a.

Directeur général / secrétaire-trésorier

Jean-Claude Dumas

Maire